

ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOUVILLONS D'ABATTAGE

Projet d'ordre du jour

1. ÉTAT DU MARCHÉ

2. PRINCIPAUX DOSSIERS ET ACTIVITÉS DU SECTEUR EN 2021

2.1 Relance du secteur

2.2 Étude diagnostique sur la compétitivité de la filière bœuf du Québec

2.3 Fonds de promotion et publicité

2.4 Évaluation de la faisabilité de l'engraissement de bouvillons laitiers au Québec

2.5 Sécurité du revenu / Nouveau modèle de coût de production

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2022

4. ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

4.1 Critères d'admissibilité

5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

5.1 Changement de méthode pour la transmission des données nécessaires à la gestion de l'ASRA Bouvillons



1. ÉTAT DU MARCHÉ

L'année 2021 s'est encore déroulée en temps de pandémie de COVID-19 et sous le signe de l'incertitude sur les marchés. Le secteur de l'abattage et de la transformation a connu des ralentissements en raison d'éclotions et de la mise en place de mesures de contrôle. Le marché de la viande a été positif grâce à la reprise du commerce international et la forte demande intérieure.

Du côté de la production, la forte augmentation des prix des intrants et du maïs a eu un effet négatif sur la rentabilité des élevages.

Le prix des bouvillons a connu une hausse en 2021 après avoir atteint, à la fin 2020, son niveau le plus bas depuis les trois dernières années. Le début de l'année 2021 s'est amorcé difficilement avec un prix moyen de 2,26 \$/lb carcasse au début janvier. Les prix ont ensuite suivi une tendance haussière, terminant l'année avec une moyenne de 2,81 \$/lb carcasse en décembre. Le redressement a été plus marqué à partir du deuxième quartile. Il s'agit d'une amélioration de la valeur des bouvillons représentant une plus-value de 108 \$ pour un bouvillon de 900 lb carcasse.

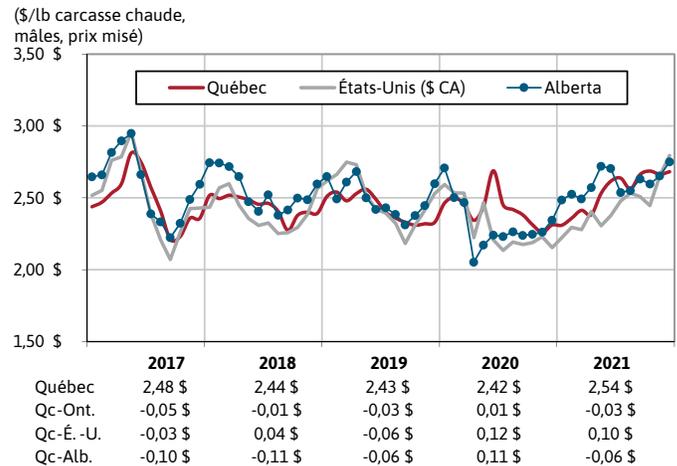
Les prix obtenus dans l'Est canadien ont été en moyenne 0,06 \$/lb plus bas que ceux dans l'Ouest (graphique 1), atteignant une différence de prix allant jusqu'à 0,20 \$/lb carcasse au printemps. Cette différence de prix s'explique entre autres par une concurrence accrue entre l'Ouest et l'Est canadien. Encore en 2021, le marché canadien a été supérieur au marché américain en reflétant une baisse importante des exportations de bouvillons et une hausse des importations de veaux d'embouche. Pour l'ensemble de l'année 2021, l'écart entre le prix moyen des bouvillons du Québec et celui des États-Unis a été de 0,10 \$/lb carcasse en faveur du Québec.

Malgré la hausse des coûts de production et l'incertitude sur les marchés, le volume de bouvillons produits est resté relativement stable par rapport à celui de l'année précédente (graphique 2). Un total de 75 583 têtes ont été produites en 2021, soit une hausse de 1 %.

Le poids moyen des carcasses de bouvillons au Québec a été légèrement plus élevé comparativement à celui des années antérieures (graphique 3). Il a atteint 899 lb, soit 1 % de plus qu'en 2020. Cette hausse s'inscrit dans la continuité de la tendance connue des dernières années. Dans l'Ouest canadien, l'augmentation du poids moyen peut en partie s'expliquer par les retards d'abattage des animaux causés par la fermeture temporaire d'abattoirs.

Concernant la qualité des carcasses, le graphique 4 permet de constater l'évolution de la répartition des carcasses selon leur classification de persillage. La proportion des carcasses de bouvillons classées AAA ou prime est de 58 % au Québec, soit 19 % sous l'Ontario et 13 % sous l'Ouest canadien.

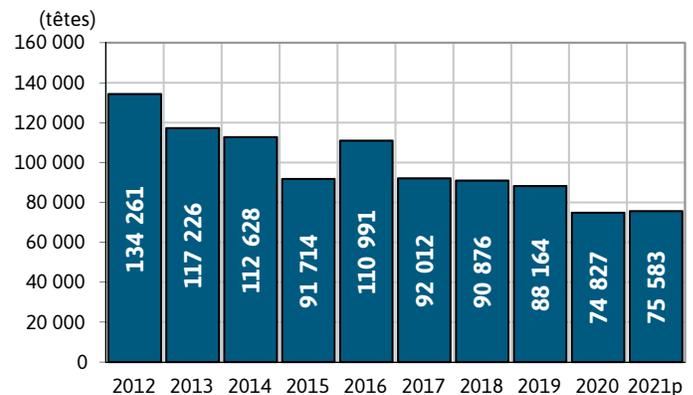
Graphique 1: Prix des bouvillons (A1-A2) au Québec, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis (marché spot uniquement)



Sources :

- PBQ: Prix misé des bouvillons mâles A1-A2, chargements complets, vendus au Canada et aux États-Unis, marché spot, pris à la ferme, Québec
- OCA: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Ontario
- Canfax: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Alberta
- USDA: Prix de vente des bouvillons mâles, ventes directes, Five Area, États-Unis

Graphique 2: Production de bouvillons au Québec

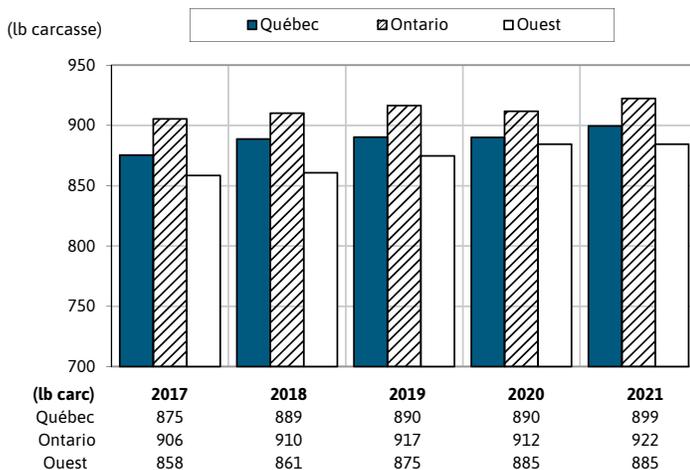


Source :

- PBQ: Nombre de bouvillons d'abattage mis en marché par les producteurs du Québec

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Graphique 3: Poids moyen des carcasses de bouvillons* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien

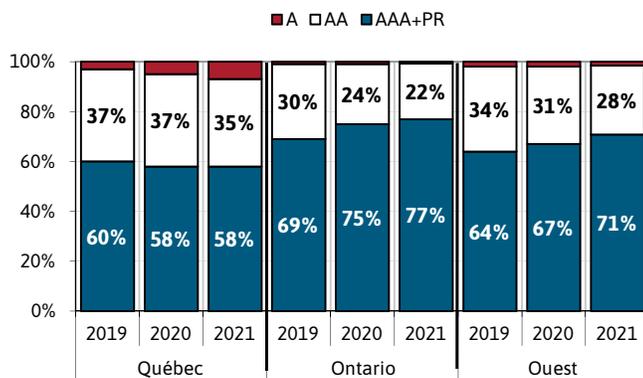


*Abattus au Canada

Sources:

- PBQ: Poids de vente des bouvillons abattus au Canada (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles), Québec
- ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus en Ontario (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)
- ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)

Graphique 4: Persillage des carcasses de bouvillons* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien



*Abattus au Canada

Sources:

- PBQ: Classement des bouvillons produits au Québec et abattus au Canada
- ACCB: Classement des bouvillons abattus en Ontario
- ACCB: Classement des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien

2. PRINCIPAUX DOSSIERS ET ACTIVITÉS DU SECTEUR EN 2021

2.1 RELANCE DU SECTEUR

Le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) a poursuivi ses travaux de réflexion visant à améliorer la mise en marché des bouvillons du Québec. Les membres sont unanimes : le statu quo n'est pas une option pour assurer la pérennité du secteur.

Partant de ce constat, le CMMBA a souligné l'importance d'entreprendre une démarche de consultation auprès des partenaires de la filière afin de définir les pistes d'amélioration relatives à la mise en marché des bouvillons.

En deux points, le CMMBA souhaite consulter :

- Les acheteurs de bouvillons sur :
 - la situation actuelle;
 - le projet de réorganisation de la mise en marché
 - les améliorations possibles.
- Les producteurs de bouvillons sur :
 - leur niveau de satisfaction par rapport à la mise en marché actuelle et au projet de réorganisation;
 - leur vision du futur par rapport à la production
 - les pistes de solution pour la relance.

2.2 ÉTUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE BŒUF DU QUÉBEC

Financé à parts égales entre les secteurs bovin de réforme et veau laitier, veau d'embouche et bouvillon, ce projet a été réalisé par Groupe AGÉCO en vue d'établir un diagnostic sur la compétitivité de la filière bœuf québécoise. L'étude visait à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les marchés desservis en viande de bœuf par les acteurs de la filière bœuf québécoise et comment sont-ils approvisionnés ?
- Quelle est la compétitivité des acteurs de la filière de viande de bœuf québécoise pour approvisionner ces marchés ?
- Quels sont les points critiques déterminant la compétitivité des divers acteurs de la filière de la viande de bœuf québécoise ?
- Quelles sont les conditions à réunir pour voir se développer une filière pour la viande de bœuf québécoise compétitive sur les marchés de la viande de bœuf ?

Parmi les principaux éléments identifiés, il y a les suivants :

- Une consommation au détail axée fortement sur le bœuf haché et les cubes de viande;
- Une coordination de la filière qui ne permet pas de retour rapide et direct aux autres maillons précédents;
- Concernant la production, des coûts de négociation qui sont répétitifs et non optimisés en raison du nombre élevé de transactions effectuées sur le marché spot et des règles environnementales plus élevées au Québec;
- Concernant les abattoirs, il y a de nombreux paramètres où sont désavantagés les abattoirs québécois par rapport à leurs concurrents de plus grande envergure.

Les résultats de l'étude seront présentés pour consultation à un groupe de représentants et d'intervenants de la filière bœuf du Québec dans le courant de l'année.

2.3 FONDS DE PROMOTION ET PUBLICITÉ

C'est en 2021 qu'a débuté la réalisation du projet Accroître les ventes de bœuf du Québec sur le marché québécois. Ce projet de partenariat entre les secteurs bouvillon et veau d'embouche ainsi que Montpak International s'est vu accorder une aide financière versée dans le cadre du Programme de développement des marchés bioalimentaires, mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Selon l'entente entre les partenaires, 85 % de l'approvisionnement de Montpak International doit provenir de bouvillons nés et élevés au Québec.

Ce projet de promotion du bœuf du Québec se poursuivra jusqu'en 2023.

2.4 ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ DE L'ENGRASSEMENT DE BOUVILLONS LAITIERS AU QUÉBEC

Suivant l'obtention d'une aide financière accordée dans le cadre du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec, ce projet a commencé en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2023. L'objectif du projet est d'évaluer la faisabilité et la rentabilité de l'élevage de bouvillons laitiers dans le contexte québécois. Une analyse technico-économique sera réalisée à partir des données recueillies auprès d'entreprises au Québec où des veaux laitiers ont été engraisés en bouvillons. Les résultats seront révélés aux producteurs au moyen de capsules vidéo, de webinaires, de conférences et d'un guide.

2.5 SÉCURITÉ DU REVENU / NOUVEAU MODÈLE DE COÛT DE PRODUCTION

Nouveau coût de production Bouvillons et bovins d'abattage

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a finalisé le processus de mise à jour du coût de production des bouvillons d'abattage. Au total, 32 fermes de bouvillons ont été retenues pour établir le nouveau modèle de coût de production. Les données technico-économiques recueillies portent sur l'année 2020. Le nouveau modèle sera indexé et appliqué à compter de l'année 2022. Les PBQ invitent les producteurs à consulter le site du CECPA au www.cecpa.qc.ca pour obtenir les résultats détaillés de l'étude.

Résumé du nouveau modèle de coût de production des bouvillons d'abattage

Comparé à l'ancien, le nouveau modèle de coût de production des bouvillons d'abattage entraînera une diminution de la couverture d'assurance d'environ 16\$/bouvillon.

Caractéristiques techniques	2015	2020
Nombre de bouvillons	2 203	2 131
Poids d'achat des veaux (kg)	334 kg	343 kg
Poids de vente (kg)	689 kg	702 kg
Gain de poids	355 kg	359 kg
Superficie en culture	296 ha	390 ha
Heures travaillées par bouvillon	5,3 h	5,5 h

Résultats économiques	2015 (Indexé 2020)	Enquête 2020	Écart
Revenu stabilisé ajusté			
\$/bouvillon	2 296 \$	2 312 \$	16 \$
\$/kg de gain	6,47 \$	6,43 \$	(0,04) \$
Revenu du marché			
\$/bouvillon	2 127 \$	2 159 \$	32 \$
\$/kg de gain	5,99 \$	6,01 \$	0,02 \$
Compensation			
\$/bouvillon	169 \$	153 \$	(16) \$
\$/kg de gain	0,48 \$	0,43 \$	(0,05) \$

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2022

En 2022, les principaux dossiers à traiter par le CMMBA et l'agence de vente des bouvillons sont les suivants :

- Consultation des producteurs et des partenaires de la filière sur le plan de relance du secteur;
- Poursuite du déploiement du programme Verified Beef Production+;
- Poursuite des travaux concernant l'amélioration du programme de sécurité du revenu;
- Accentuation des efforts de diversification des acheteurs;
- Poursuite de l'implication dans la planification stratégique de la filière bovine;
- Homologation et mise en application du *Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec* modifié.

4. ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie bouvillons d'abattage au Plan conjoint;
- Avoir élevé des bouvillons d'abattage pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 50 bouvillons d'abattage au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou une société, la personne physique mandatée doit également:
 - être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
 - détenir au moins 20 % de son capital-actions ou des parts sociales émises;
 - siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

Lorsqu'aucun producteur ayant élevé des bouvillons d'abattage pour son compte ou celui d'autrui ou ayant fait produire et offert en vente au moins 50 bouvillons d'abattage, au cours de l'année civile précédente, ne se présente comme candidat, un producteur de bouvillons d'abattage qui respecte tous les critères d'admissibilité, sauf celui des volumes, est néanmoins éligible à la fonction de membre ou de substitut de ce comité de mise en marché à titre d'observateur. Il ne détient alors aucun droit de vote, mais peut participer aux délibérations.

5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

5.1 CHANGEMENT DE MÉTHODE POUR LA TRANSMISSION DES DONNÉES NÉCESSAIRES À LA GESTION DE L'ASRA BOUVILLONS

La Financière agricole du Québec (FADQ) a informé les PBQ d'un nouveau processus de transmission des données servant à l'évaluation du volume des bovins assurés au produits Bouvillons et bovins d'abattage du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la FADQ utilise les données détenues et transmises par Attestra. À la suite de cette modification, l'entente sur l'échange de données entre les PBQ et la FADQ s'est terminée le 31 décembre 2021. Le CMMBA évalue les travaux à mener par l'agence de vente des bouvillons d'abattage afin de maintenir le niveau de services de mise en marché pour les producteurs.

